



Ville de Dunkerque

Patrice VERGRIETE
Maire
Président de la
Communauté Urbaine de Dunkerque

Dunkerque, le

12 DEC. 2014

Monsieur Daniel LEBEGUE
Président
TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE
14 Passage Dubail
75010 - PARIS

Affaire suivie par : Danièle FOUQUART-BELE
Tél : 03 28 26 28 40
Réf : PV/DFB/MP - 12/14 - LS0115

Monsieur le Président,

L'éthique a été un des axes forts de la campagne électorale que j'ai menée lors des dernières élections municipales.

Lors de sa séance du 25 Septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé la création d'un Comité d'éthique territorial qui aura en charge de rédiger une Charte Ethique et de veiller à la bonne application des règles fixées concernant quatre domaines :

Le comportement des élus, qui devra être exemplaire,
L'impartialité et la neutralité de l'Administration Municipale,
Les principes moraux de fonctionnement du service public,
La qualité de la relation aux citoyens.

J'ai souhaité que la composition de ce comité (dont les membres seront nommés pour trois ans) soit tripartite : un collège d'anciens élus ou fonctionnaires, un collège de citoyens et un représentant d'association de lutte contre la corruption et pour la transparence publique.

Les valeurs de Transparency International France : transparence, responsabilité, intégrité, solidarité, courage, justice, démocratie, rejoignent tout à fait celles que je veux voir appliquées pendant l'exercice de mon mandat.

C'est pourquoi je serais très honoré qu'un des membres de votre association accepte de siéger au sein de ce comité et participe à ses travaux.

Dans l'attente de pouvoir en discuter avec vous, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque
Président de la Communauté Urbaine